**Formulaire de candidature**

**ATTENTION : l’utilisation de ce formulaire pour répondre à la consultation visée au point II est obligatoire. A défaut de remise de ce formulaire, la candidature sera rejetée.**

**L’attention des candidats est attirée sur le fait que l’ensemble des documents listés ci-dessous doit être fourni obligatoirement dans le dossier de candidature d’un candidat.**

**Il est indispensable de ne pas oublier la preuve de l’enregistrement à un registre professionnel, et la preuve de la satisfaction aux obligations fiscales et sociales.**

**Un dossier incomplet ne peut pas être accepté et est donc rejeté.**

**En cas de dossier incomplet, le candidat aura la possibilité de transmettre à nouveau sa candidature, et devra fournir à nouveau l’ensemble des documents listés ci-dessous.**

**I – Identification de l’acheteur**

**Expertise France SAS 40 boulevard de Port Royal Paris75005 France**

**II – Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet de créer un système d'acquisition dynamique visant à la contractualisation de missions de prestations intellectuelles pour l’appui à la mise en place des organisations mutualisées des ressources entre des projets mis en œuvre par Expertise France et implantés au sein d’une même géographie.

Ce système d'acquisition dynamique, dénommé « Réseau d’expertise Task Force Décentralisation », permet la constitution d'un réseau de prestataires de service spécialistes dans l’accompagnement au changement et la mise en place de structures décentralisées, dans les pays d’intervention d’Expertise France, selon les organisations cibles qui ont été définies.

**III – Identification du candidat**

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale, le statut (Autoentrepreneur, entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat.]

Le candidat est un groupement momentané d’entreprises, et :

La forme du groupement est solidaire

La forme du groupement est conjointe, et le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement

**Mandataire :**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale, le statut (Autoentrepreneur, entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat.]

**Autres membres du groupement :**

[Pour chaque membre du groupement : Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale, le statut (Autoentrepreneur, entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat.]

Le candidat présente un ou des sous-traitants

Le formulaire DC-4 Déclaration de sous-traitance dûment rempli et signé doit être annexé au formulaire de candidature.

**IV – Objet de la candidature**

La candidature est présentée pour admission et référencement au système d’acquisition dynamique « Réseau d’expertise Task Force Décentralisation ».

**V – Renseignements sur l’inscription à un registre professionnel**

Le candidat doit fournir la preuve qu’il est inscrit sur un registre professionnel (ex : extrait Kbis pour société établie en France ou équivalent pour société non établie en France).

**VI – Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat**

Le candidat doit fournir :

- Les montants des trois (3) derniers chiffres d'affaires selon exercices disponibles;

*-* Une attestation d’assurance responsabilité civile et/ou professionnelle en cours de validité.

**VII – Renseignements relatifs aux références du candidat**

Des références et des CV d’experts sont attendus.

Le candidat doit remplir les modèles de références et de CV annexés au formulaire de candidature au SAD (annexes 2 et 3)

*NOTA: En cas de groupement d’opérateurs, les documents de candidature doivent être fournis pour chaque membre du groupement.*

L'Annexe 2 est destinée à recueillir les références que le candidat souhaite présenter dans le cadre de sa candidature. Les références sont les précédentes prestations exécutées dont la nature est similaire ou identique à celle des prestations entrant dans l'objet du présent SAD. Les références du candidat permettent d’apprécier son expérience dans l'exécution de prestations liées à l’objet du SAD. Le candidat choisit celles qui lui semblent les plus appropriées, l’acheteur en vérifie la réalité, en respectant le secret des affaires. Ainsi, concernant l'Annexe 2, les 'Compétences/Profil du/des expert(s) mobilisé(s)' lors des prestations réalisées à l'occasion de l'exécution de précédents contrats (les références) sont renseignés dans un souci d'information du pouvoir adjudicateur.

*NOTA: L’absence de références ne peut justifier l’élimination d’un candidat et ne dispense pas l’acheteur d’examiner les capacités professionnelles, techniques et financières. Par conséquent, les opérateurs nouvellement créés n'ayant pas encore exécutés de prestations similaires ou de même nature que celles entrant dans l'objet du SAD ne sont pas pénalisés par l'absence de références.*

L'Annexe 3 est le cadre de réponse élaboré par Expertise France afin d'harmoniser la présentation des profils d’experts (qu’ils soient candidats personnes physiques, ou qu’ils soient des intervenants proposés par un candidat personne morale dans le cadre des réponses aux futurs marchés spécifiques.).

*NOTA: L’Annexe 3 doit obligatoirement être remise dûment remplie pour toutes les candidatures. Les candidats futurs membres du SAD seront tenus des profils renseignés dans cette Annexe 3 pour l'élaboration des offres aux futurs marchés spécifiques.*

Les références fournies par le candidat appliquant, pour une expérience en lien avec le périmètre du présent SAD, doivent être au nombre de 5 maximum, et avoir eu lieu au cours des 10 dernières années.

La maîtrise a minima du français ou de l'anglais est exigée. La maîtrise d’une ou plusieurs langues parmi l’espagnol, du portugais, de l’arabe, pourra être valorisée dans le cadre de l’attribution des marchés spécifiques, de même que la connaissance de la structuration et de l’organisation d’agences européennes de coopération internationale (procédures, logigrammes, organisation cible, etc.) ainsi que des géographies dans lesquels Expertise France souhaite structurer ses bureaux décentralisés (institutions, tissu économique, contexte, enjeux).

La capacité technique et professionnelle du candidat sera appréciée sur la base de sa formation, de ses connaissances et de son expérience professionnelle en ce qui concerne le montage de projets de coopération internationale, avec Expertise France et ou une structure équivalente européenne. Le candidat devra démontrer ses compétences techniques et ses connaissances en matière notamment de : gestion administrative et financière ; gestion logistique et approvisionnement ; évaluation des organisations et des procédures ; implantation physique et gestion de bureaux (sécurité, aménagement, ergonomie, sécurité) ; organisation RH ; élaboration d’outils de pilotage et de suivi.

Le candidat doit démontrer des compétences techniques dans l’un ou plusieurs des domaines suivants :

* Appui à l’élaboration de stratégies / plans d’actions
* Appui à l’élaboration de plan détaillé de bureaux
* Appui à l’élaboration de procédures / notes de cadrage / logigrammes / organigrammes
* Réalisation d’études et diagnostics
* Organisation et conduite de formations
* Organisation d’ateliers d’échanges et/ou de consultation
* Appui à la rédaction de documents (rapports, termes de références, fiches de poste, notes, listing, tableau de bord)
* Appui à l’élaboration et la conduite de campagnes de sensibilisation
* Appui à l’élaboration d’outils financiers et de suivi

Certains marchés spécifiques pourront requérir la maîtrise de plusieurs domaines de compétences complémentaires ; les compétences croisées sont donc vivement encouragées. Certains marchés spécifiques pourront inclure une composante travaux (pour de petites infrastructures) et/ou fournitures d’équipements et/ou matériels, pour une part mineure du marché ; les compétences spécifiques sur ce type de prestations sont donc également encouragées.

A titre d’exemples, et de manière non exhaustive, les missions d’expertise susceptibles d'être mises en œuvre via le «Réseau d’expertise Task Force Décentralisation » pourraient inclure :

* Appuyer les équipes à l’identification et au cadrage des sujets relatifs à l’implantation de bureaux à l’étranger (accords d’établissement, TVA, mobilité et procédures migratoires, emploi, aménagement de bureaux, etc.) dans une géographie donnée ;
* Appuyer à la formation des équipes du bureau mutualisé et des chefs de projet concernés sur les outils de gestion du bureau et sur la dynamique de travail avec les différentes équipes projet et le siège, dans un contexte de mutualisation ;
* Appuyer au cadrage et à la mise en place d’une organisation RH répondant aux besoins des projets et à l’objectif de mutualisation ;
* Appuyer l’ouverture et l’organisation de comptes bancaires et définir les process de gestion financière des projets
* Appuyer à l’élaboration des outils de pilotage et de gestion du bureau, de logistique, de suivi des marchés et définir les procédures associées,
* Appuyer à la formation des équipes du bureau mutualisé et des chefs de projet concernés sur les outils de gestion,
* Appuyer à la définition et au cadrage des procédures achats, dans le respect des règles de passation de marché d’Expertise France et former les équipes du bureau.

**VIII – Preuve de la satisfaction aux obligations fiscales et sociales**

Le candidat prouve qu’il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, en fournissant tout moyen de preuve *(dernière attestation URSSAF* ***ou équivalent disponible pour candidats non français****, dernière attestation fiscale* ***ou équivalent disponible pour candidats non français****…etc.)*

**IX – Déclaration sur l’honneur**

Le candidat complète, date et signe la déclaration sur l’honneur relative aux critères d’exclusion et à l’absence de conflit d’intérêt fournie en Annexe 1 au présent formulaire.

**X – Fiche d’identité tiers et Relevé d’identité bancaire**

Le candidat complète, date et signe la « fiche d’identité tiers » fournie en Annexe 4 et joint impérativement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Certains pays ou banque ne délivrent pas de relevé d'identité bancaire. Dans ce cas, le candidat fait également signer la « Fiche d’identité tiers » par l'établissement bancaire.

**SIGNATURE**

|  |  |
| --- | --- |
| Signature de l’Expert individuel candidat ou le cas échéant de la personne habilitée à engager la personne morale candidate | |
| Nom :  Prénom :  Fonction : | Je déclare présenter ma candidature dans le cadre de la consultation citée au point II ci-dessus.  Date :  Signature : |